

REFERENTIEL DE COMPETENCES

COMPETENCE PRINCIPALE	SOUS-COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A – Recueillir des informations sur l'entreprise auprès des dirigeants dans le cadre de son analyse extra financière afin d'en faire son évaluation ESG et en vue d'intégrer cette entreprise dans un produit de l'investissement durable.	A1 – Identifier les défis à relever en matière de développement durable et la contribution de la finance durable	<p>1^{ère} épreuve d'évaluation :</p> <p>Réalisation d'un mémo technique à partir des données ESG publiées par l'entreprise dans le respect du cadre réglementaire.</p> <p>Le candidat choisit en début de formation l'entreprise à analyser par tirage au sort parmi 5 choix possibles définis par la SFAF.</p> <p>Durant 3 mois, le candidat analyse et rédige en toute autonomie son mémo technique de 10 pages maximum. Ce mémo est la 1^{ère} partie du dossier d'analyse qui sera complété par le travail de recherche évaluant la compétence (B)</p> <p>Modalité : le dossier fait l'objet d'une évaluation par un jury professionnel en fin de formation.</p> <p>Cette épreuve représente 30 % de la note finale de la certification</p>	<p>1^{ère} épreuve d'évaluation :</p> <p>L'évaluation du dossier se fera selon les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le mémo technique fait référence à des textes réglementaires précis ; - Les données ESG présentées sont exhaustives, pertinentes et couvrent la totalité des 3 piliers ESG ; - Les sources documentaires sont citées - L'étude d'impact de l'entreprise sur le produit financier fait référence aux exigences de la réglementation européenne ; - Qualité rédactionnelle du dossier : expression et clarté des explications
	A2 – Exercer une veille réglementaire sur l'écosystème de la finance durable		
	A3 – Sourcer les données extra-financières disponibles à partir du reporting des entreprises.		
	A4 – Analyser les différentes classes d'actifs financiers pour s'assurer du respect de la réglementation sur les catégories de produits de la finance durable.		

COMPETENCE PRINCIPALE	SOUS-COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
B – Réaliser l'analyse extra financière d'une société cotée en bourse en vue de l'intégrer dans un fond d'investissement de la finance durable en utilisant des matrices d'analyses pour chacun des piliers Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.	B1 : Identifier les risques et opportunités de l'entreprise sur les piliers E, S et G.	<p>2^{ème} épreuve d'évaluation :</p> <p>Réalisation d'une analyse extra-financière d'une entreprise à partir d'une étude de cas.</p> <p>Modalité : examen final Durée de l'épreuve : 2h00 Présenter le détail de l'analyse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lecture de l'énoncé et repérage des points clés (Opportunité/menaces) - Justification des forces et faiblesses de l'entreprise - Calcul de l'impact des critères ESG sur la valorisation de l'entreprise <p>Cette épreuve représente 40 % de la note finale de la certification</p>	<p>2^{ème} épreuve d'évaluation :</p> <p>L'évaluation de cette étude de cas porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les points clés ESG de l'entreprise sont cités - Les risques et les opportunités ESG de l'entreprise sont pertinents et justifiés - L'analyse des impacts sur le business model de l'entreprise est exhaustive. - Les indicateurs de mesure de la performance ESG sont justes et pertinents
	B2 : Analyser les données extra-financières pour en extraire des indicateurs de performance.	<p>3^{ème} épreuve d'évaluation :</p> <p>Réalisation d'un dossier de recherche sur une entreprise à partir d'une analyse extra-financière.</p> <p>Le candidat choisit en début de formation l'entreprise à analyser par tirage au sort parmi 5 choix possibles définis par la SFAF.</p> <p>Durant 3 mois, le candidat analyse et rédige en toute autonomie son analyse extra-financière sous forme d'un dossier de 10 pages maximum.</p>	<p>3^{ème} épreuve d'évaluation :</p> <p>L'évaluation du dossier se fera selon les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La structuration du dossier couvre l'analyse des 3 piliers ESG ; - Les risques et les opportunités ESG de l'entreprises sont identifiés et justifiés ; - L'analyse ESG décrite dans le dossier fait référence à des indicateurs de performance ESG de l'entreprise ; - L'évaluation des impacts financiers des critères ESG sur l'entreprise est réaliste ; - Les incidences de l'entreprise sur le produit d'investissement sont citées et justifiées. - Qualité rédactionnelle du dossier : expression, clarté et justesse des explications
	B3 : Évaluer la performance financière de l'entreprise après intégration de l'impact des critères ESG.	<p>Modalité : le dossier fait l'objet d'une évaluation par un jury professionnel en fin de formation.</p> <p>Cette épreuve représente 30 % de la note finale de la certification</p>	
	B4 : Mesurer l'impact de l'intégration de cette entreprise sur le produit d'investissement durable.		